

JOURNEE MONDIALE DU LAIT

Contribution de la FONGS : Sur la piste des laits

Une journée pour comprendre et pour agir

Le Sénégal à l'instar de tous les pays du monde, célèbre ce 1^{er} Juin, « la journée mondiale du lait » initiée depuis 2001 par l'ONU sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cette journée a pour but de mieux faire connaître les produits laitiers et de contribuer à la prise de conscience des bienfaits du lait.

La mère des laits est le lait maternel. Après la période d'allaitement, le lait notamment le lait de vache, apporte du calcium et des protéines de qualité utiles pour l'organisme. Au Sénégal, les habitudes alimentaires ont rapidement évolué avec la démographie croissante et surtout avec l'urbanisation. Le lait en poudre est ainsi devenu une denrée essentielle dont le poids des importations pèse lourdement sur notre balance commerciale. On estime la facture annuelle des produits laitiers importés à près de 60 milliards CFA (équivalent à 50 - 65 % des besoins en lait du Sénégal). La journée mondiale du lait est une occasion d'informer sur la face cachée des laits mais surtout de relancer le débat sur la filière lait au Sénégal.

Savons-nous quels laits nous consommons au Sénégal ?

Au Sénégal, le lait sec (lait en poudre) est consommé par toutes les couches sociales. On lui trouve plusieurs avantages. Mais savons-nous que le lait sec que nous consommons est en grande partie du lait végétal et non du lait de vache ? Il est temps que la législation exige que les consommateurs soient informés du type de lait vendu en sachets et en vrac.

Le lait végétal (Soja, *amande, riz, avoine, coco, maïs, etc.*) est produit à base de végétaux et il présente des aspects proches de ceux des laits d'origine animale. Du calcium et des vitamines y sont souvent ajoutés pour le rapprocher de la composition nutritionnelle du lait de vache. Le lait végétal n'est pas dangereux mais le consommateur a le droit de savoir pour choisir librement ce qu'il achète. Pourquoi ne met-on pas la mention lisible « lait végétal » ou « lait de vache ».

Le marché mondial de lait : une grande tricherie

Le marché mondial de lait ne représente que 6,5% de la production mondiale mais il est l'un des marchés les plus dérégulés et inéquitables du commerce international de produits agricoles. L'Europe y a 40% de parts de marché représentant l'essentiel de son excédent de production de lait. L'Union Européenne subventionne le lait à la production et le lait à l'exportation. Ce qui permet de vendre à des prix défiant toute concurrence. Aujourd'hui, le soutien à la filière lait dans l'UE représente en moyenne 2,5 milliards d'euros par an soit près de 1 625 milliards CFA !

En face, dans les pays du Sud notamment en Afrique subsaharienne, on " interdit" non seulement la protection de nos filières laitières mais aussi, on n'encourage pas l'industrie locale dans la transformation du lait.

La filière lait au Sénégal : le temps de la rupture

La journée mondiale du lait ne revêt pas seulement une dimension alimentaire et diététique. La filière lait a une dimension hautement politique et stratégique. Pourquoi n'avons-nous pas une politique laitière ? Pourquoi ne valorisons nous pas notre important potentiel en production laitière ? Des initiatives sectorielles ont été certes prises (ceinture laitière, mini-laiterie, etc.) mais en réalité, l'état ne s'est pas encore vraiment investi dans la problématique de la collecte, de la distribution et de la transformation du lait. Des propositions existent, il ne reste plus que la volonté politique de l'autosuffisance en produits laitiers et d'une manière générale en produits animaux.

Rappelons que malgré ses performances et les enjeux socioéconomiques auxquels il lui faut faire face rapidement, le sous-secteur de l'élevage continue malheureusement de ne bénéficier qu'une portion congrue du budget national. Selon le PNDE (2011), "*les enveloppes allouées au sous-secteur de l'élevage restent très insuffisantes pour développer de manière efficace et durable les productions animales. Cette allocation varie entre 0,7% et 1,1% du budget national (PNDE, 2011)*".

Le temps de la rupture pour un élevage émergent est arrivé. L'Europe ne nous aidera pas dans ce chantier (comme il a ignoré ce sous secteur depuis la colonisation). C'est à nous de croire en notre potentiel de production et en nos professionnels pour engager la rupture.